

Chronique scolaire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **33 (1904)**

Heft 4

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Il courut tout joyeux embrasser sa mère qui ignorait la belle conduite de son petit garçon.

Son papa, qui avait vu de loin sa bonne action, lui fit cadeau d'un joli petit cheval pour le récompenser.

Quelques questions dans le genre de celles-ci : Que vous montre la première image ? Comment s'appelle le petit garçon ? etc., vous aideront pour le compte rendu.

J'ai essayé cette méthode et j'en ai obtenu de très bons résultats. D'abord, mes élèves se sont vivement intéressés à leurs leçons ; ils ont acquis plus de facilité d'élocution, ils s'expriment plus aisément et mieux.

Les dessins, tracés rapidement et à grands traits, peuvent paraître grossiers ; mais, du tableau noir, ils font très bon effet. Essayez et vous verrez.

Amis Broyards, le *Bulletin* s'est plaint de notre silence, j'espère que parmi vous il se trouvera des partenaires qui suivront l'exemple que, tout petit grillon, j'ai voulu leur donner. Lux.

Chronique scolaire

Congrès international de l'enseignement du dessin. —

Le 2^{me} Congrès international de l'enseignement du dessin se tiendra, comme nous l'avons déjà annoncé, du mercredi 3 mai au samedi 6 août 1904, à Berne. Deux cent dix congressistes sont déjà annoncés de tous les pays du monde civilisé et il arrive chaque jour de nouvelles inscriptions. Le programme du Congrès ne manquera pas d'intéresser beaucoup l'enseignement primaire. Nous y trouvons en effet :

1^o Du rôle éducatif du dessin, de la corrélation du dessin avec les autres branches de l'enseignement. (Comment le dessin les seconde-t-il ?) Valeur sociale ;

2^o Méthode d'enseignement du dessin à l'école maternelle. (*Kindergarten*) ;

3^o Méthode d'enseignement du dessin à l'école primaire ;

4^o Méthode d'enseignement du dessin dans l'enseignement secondaire. Connaissances supplémentaires qui s'y rattachent. (Histoire de l'art, Modelage) ;

5^o Le dessin dans l'enseignement supérieur ;

6^o Formation des maîtres pour l'enseignement du dessin dans l'enseignement général à ses divers degrés.

Toutes ces questions seront discutées par les hommes les plus savants du monde en matière d'éducation et de dessin. Il y aura en outre des séances officielles du Congrès, des conférences données par des spécialistes.

On devient membre du Congrès en envoyant son adhésion à M. Genoud, président du Comité d'organisation du Congrès, à Fribourg, et la finance d'inscription de 10 fr. à M. Oscar

Blom, directeur du Musée industriel de Berne. Moyennant le versement de ce montant, on a droit au Bulletin du Congrès, aux rapports qui seront publiés par les rapporteurs généraux et à tous les avantages offerts par le Comité local du Congrès de Berne.

C'est pourquoi nous espérons que de nombreux membres du corps enseignant primaire et secondaire voudront bien s'unir à leurs collègues étrangers pour travailler en commun à l'avancement d'une discipline si importante pour l'enseignement du dessin.

Belgique. — Sur les 10 569 élèves des écoles primaires communales de Liège, 7594 ont épargné, durant l'année scolaire 1902-1903, la belle somme de 171 382 fr. 17, soit 22 fr. 50 en moyenne par déposant. Des retraits, sans doute, ont eu lieu dans le cours de l'année; mais normalement, ils ne dépassent guère les deux cinquièmes des sommes versées. D'après les données précédentes, plus du 70 % des écoliers de cette ville possèdent donc un livret d'épargne. Ces résultats nous montrent avec quelle ardeur et aussi quel succès, nos confrères belges s'occupent de ces œuvres de prévoyance dont l'influence est quelquefois décisive sur l'avenir de l'enfant.

Zurich. — Ce canton s'impose, chaque année, de grands sacrifices pour distribuer gratuitement le matériel scolaire. Voici, d'après une récente statistique, les sommes considérables dépensées dans ce but durant l'année 1902 :

Matériel d'enseignement (livres, cahiers, etc.) 188 917 fr. 76, soit 3 fr. 52 par élève.

Ouvrages manuels : 38 825 fr. 61, soit 2 fr. 24 par écolière.

Fribourg. — M. l'abbé Eugène Dévaud, de Villaz-St-Pierre, a subi récemment l'examen oral du doctorat et a obtenu la mention *summa cum laude*. C'est le premier docteur fribourgeois de la Faculté de philosophie de l'Université de Fribourg.

M. Dévaud s'est principalement attaché à la pédagogie. La thèse écrite qu'il a présentée a pour objet l'histoire de l'école primaire fribourgeoise sous le Directoire helvétique. C'est, nous dit-on, un remarquable travail qui sera lu avec un grand intérêt, surtout par ceux qui s'occupent des questions historiques et scolaires.

Le *Bulletin pédagogique*, qui a compté déjà une fois ou l'autre M. l'abbé Dévaud parmi ses collaborateurs, est heureux de lui offrir ses plus vives félicitations.



A R E C T I F I E R

Dans la *Chronique scolaire* du précédent numéro, page 69, nous avons relaté une décision de la conférence inspectoriale au sujet de la question de la soustraction par emprunt ou par